



Le mardi 17 juillet 2012

CH LAVAUUR

LA MINISTRE VEUT REVENIR SUR L'OBLIGATION D'ADHERER A UN ORDRE PROFESSIONNEL

La ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, souhaite revenir sur l'obligation pour les professionnels de santé d'adhérer à un ordre, en procédant à des "modifications législatives", a-t-elle écrit dans une lettre transmise lundi à l'AFP.

"Je suis consciente des difficultés rencontrées par certains professionnels opposés aux règles édictées lors de la création" de l'Ordre des infirmiers, très contesté, écrit la ministre dans une lettre adressée à la secrétaire générale de la CGT Santé-Action sociale, Nathalie GAMIOCHIPI.

"C'est pourquoi je souhaite engager rapidement des modifications législatives sur l'obligation d'adhérer aux ordres professionnels", ajoute-t-elle.

Contacté par l'AFP, le ministère n'a pas fait de commentaire.

Dans un communiqué, l'intersyndicale de la santé (CFDT, CFTC, CGT, FO, SNICS-FSU, Sud, Unsa) se félicite "de cette officialisation" et demande à Mme Touraine de "mettre le plus rapidement possible à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le texte permettant" de ne plus obliger les infirmiers mais aussi les masseurs-kinésithérapeutes et les pédicures-podologues à adhérer à leurs ordres respectifs.

L'intersyndicale réclame aussi "la fin de toute pression et menace de poursuites sur les professionnels refusant d'adhérer".

Créé fin 2006, l'Ordre infirmier, voulu par le milieu libéral, avait vocation à devenir un représentant de la profession et un interlocuteur pour les pouvoirs publics. Mais les syndicats d'infirmiers salariés se sont fortement mobilisés contre cette institution, jugée illégitime notamment en matière de déontologie. Certains ont réclamé sa dissolution.

Sur les 515.000 infirmiers recensés par l'ordre, on compte 440.000 infirmiers salariés, dont 239.000 dans la fonction publique hospitalière, pour seulement 75.000 libéraux

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr